

COMMUNE DE LONAY



Conseil communal
Le bureau

Extrait du procès-verbal

de la séance ordinaire du Conseil communal
du mercredi 9 octobre 2024

Présidence : Monsieur Grégoire GALLAND

Conseillers présents pour les votes : 44 + 1 (Président)

Le Conseil Communal informe :

1. Qu'en vertu de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP)
2. Après avoir entendu le rapport des Commissions chargées d'étudier les préavis
3. Considérant que les objets ont été portés à l'ordre du jour

Décide :

- D'accepter le préavis n° 03/2024 : Adoption du plan d'affectation « En Carouge »:

Vote pour le préavis :

OUI : 32 voix NON : 8 voix ABSTENTIONS : 2 voix
Vote électronique : deux conseillers n'ont pas voté dans les temps (20 secondes).

- D'accepter le préavis n° 10/2024 : Arrêté d'imposition pour l'année 2025

Vote pour le préavis :

OUI : 41 voix NON : 1 voix ABSTENTIONS : 2 voix

Le Président
Grégoire GALLAND



Le Secrétaire
Georges DURAND